



DESCRIPTION

- Mastic à base d'huile de lin
- Pour le vitrage simple
- Bonne adhérence
- Ne rétrécit pas
- Doit être peint après formation de pellicule. Appliquer la première couche entre 7 - 21 jours. Appliquer la couche finale entre 28 jours.

APPLICATIONS

- Usage extérieur.
- Destiné à la pose de vitrages simples sur châssis bois, métal ou béton.
- Pour l'application sur fer, l'application d'un durcisseur est obligée.
- Pour un durcissement rapide on peut mélanger le mastic vitrier avec un durcisseur suivant les prescriptions.
- Pour des fenêtres non-poreuses, utiliser toujours un durcisseur.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Caractère	Formation de pellicule et durcissant
Densité	2,10 g/cm ³
Adhérence	Bonne adhérence sur support propre et sec
Mise en peinture	Obligatoire endéans un mois avec une peinture synthétique ou une peinture à base de l'huile. Aussi pour des peintures à l'eau.
Retrait	Nul
Dimensions de joint	Au minimum 10 x 10 mm ; au max. 25 x 25 mm
Température d'application	+5°C - +30°C
Conservation, dans un emballage original et hermétique dans un endroit frais et sec	Min. 12 mois

Mastic à l'huile de lin 00 brun : idem + addition de 1.5 % d'oxyde brun

EMBALLAGE ET COULEURS
Pots de 0.5 kg/carton
Beige, brun
Pots de 1kg/carton
Beige, brun

MODE D'EMPLOI

- Il est conseillé de faire un test d'adhérence préliminaire sur tout support.
- Le support doit être propre, sec, dépoussiéré et dégraissé.
- Un apprêt ou un vernis est recommandé.
- Appliquer le mastic vitrier de la manière traditionnelle.

SECURITE

Veillez consulter la fiche de sécurité.

RESTRICTIONS

- Ne peut pas être appliqué pour double-vitrage, vitrage stratifié, plexi, polycarbonate et en cas de contact avec du silicone.
- En cas des supports non-poreux, l'application d'un durcisseur est obligée, sinon, le mastic durcira très lentement.
- Ne pas utiliser des peintures avec des solvants fortes comme le xylène.

AGREMENTS TECHNIQUES

Etiquetage en émission de polluants volatiles des produits de construction et décoration



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.